
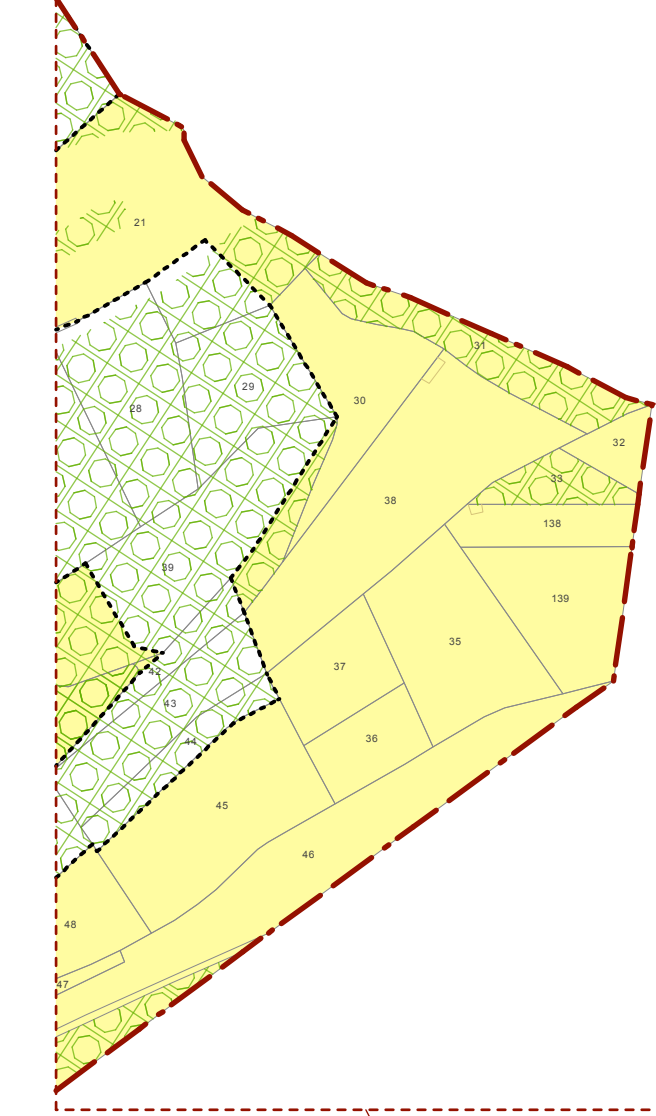


ZOOM-NORD 1/2500° - 4c



ZOOM-SUD 1/2500° - 4b

Zones urbaines

- UA** Zone urbaine dense traditionnelle (village)
- UC** Zone urbaine bâtie diffus (assainissement collectif)
- UCa** Zone urbaine bâtie diffus (assainissement autonome)
- UCb** Zone urbaine bâtie diffus (assainissement collectif)
- 1 AU** Zone à urbaniser sous forme d'opération d'ensemble
- 3 AU** Zone à urbaniser après révision ou modification du PLU

Zones agricoles

- A** zone agricole
- Ah** Zone agricole à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
- Ap** Zone agricole protégée

Zones naturelles

- N** Zone naturelle
- Ng** Zone naturelle à constructibilité limitée (équipements d'intérêt général)
- Nh** Zone naturelle à constructibilité limitée (extension de l'existant, annexes)
- Nt** Zone naturelle à vocation de loisirs (golf)

Risques

- Zone inondable (crue de 1988)
- Zone de ravinement
- Conduites de transport d'hydrocarbures (voir carte des servitudes)
- ELS** zones de danger
- PEL** zones de danger
- IRE** zones de danger

Liste des emplacements réservés en application de l'article L. 123-1-5-8° (en vue de créer ou modifier des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts)

N°	Description	Bénéficiaire	Commune
1.	Serre du Bus: construction d'un château d'eau + aire de retournement pompier		
2.	Les Grèsses: Création d'une voie nouvelle		
3.	La Combe du Verger: Création d'une voie nouvelle		
4.	Est du Village: Création d'une voie nouvelle		
5.	Chemin St-Joseph, des Hesses, des Gubiers, de Ventenot: Création de pistes cyclables		
6.	Les Grèsses: amélioration du carrefour VCB et VCB		
7.	Les Grèsses: création de voies		
8.	Les Grèsses-est: amélioration du carrefour VCB et RD133		
9.	Les Grèsses-est: amélioration du carrefour VCB et RD133		

Divers

- emplacements réservés
- espaces boisés classés
- siège agricole, (à titre d'info)
- constructions situées en zone agricole à valeur architecturale ou patrimoniale et pouvant changer de destination (L123-3-1. Voir annexes du règlement)
- Monument historique (à titre d'info)
- patrimoine à préserver au titre du L.123-15-7
- localisation des stations d'épuration (à titre d'info)
- construction ou projet en cours non cadastrés

Commune de Clansayès
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

ZONAGE

PIÈCE n°4a

